



échiquier du  
Pays de Liffré

# 1<sup>er</sup> open d'échecs de Liffré de parties rapides

## Règlement des tournois

Tous les participants à l'open d'échecs de Liffré s'engagent à respecter le présent règlement.

### **Article 1 : tournois**

L'Échiquier du Pays de Liffré organise le 1er open d'échecs de Liffré le dimanche 4 juillet 2010. Cet open se déroule sous la forme de trois tournois ouverts à tous les licenciés A ou B à jour de leur licence à la date du tournoi :

- **Principal** (homologation FFE n° **17980**)
- **Jeunes** (homologation FFE n° **17982**), ouvert aux jeunes jusqu'à minime, de ELO rapide et lent inférieur ou égal à 1399.
- **Petits pions** (homologation FFE n° **17981**), ouvert aux jeunes jusqu'à poussin, de ELO rapide et lent inférieur ou égal à 1399.

L'Échiquier du Pays de Liffré se réserve la possibilité d'organiser en parallèle un tournoi amical non homologué ouvert aux non licenciés, afin de promouvoir le sport échiquéen.

### **Article 2 : règles**

Les règles du jeu sont celles de la FIDE (Congrès de Dresde Allemagne) applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Les appariements se font au Système Suisse en prenant en compte le Elo rapide (Règles C04 FIDE 2004), avec éventuellement accélération de Haley en fonction du nombre de participants.

Seront appariés à la 1<sup>ère</sup> ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

### **Article 3 : cadence**

Les trois tournois se jouent en 7 rondes à la cadence de :

- 17 minutes + 3 secondes par coup (tournoi principal)
- 20 minutes KO (tournois jeunes et petits pions).

### **Article 4 : horaires**

Le pointage a lieu de 9h à 9h30 (sur décision de l'arbitre, les arrivants après 9h30 sont susceptibles de commencer à la 2<sup>ème</sup> ronde). La première ronde a lieu à 9h45. A titre indicatif, les horaires des rondes sont 9h45, 10h40, 11h35, 13h30, 14h25, 15h20, 16h10. La remise des prix et le pot de clôture auront lieu à 17h20.

### **Article 5 : droits d'inscription**

Tous les joueurs doivent se préinscrire au plus tard la veille du tournoi à 20h :

- sur le site <http://liffre.echecs35.fr>
- par courrier électronique à [liffre@echecs35.fr](mailto:liffre@echecs35.fr)
- par téléphone à Dominique Ruhlmann (06 32 01 29 97, de 18h à 20h, répondeur)

Les droits d'inscription sont de 12€ pour les adultes et 6€ pour les jeunes (jusqu'à junior) le jour du tournoi. Les droits d'inscription sont minorés (10€/5€) pour les joueurs qui envoient leur inscription et leur règlement par courrier postal à Dominique Ruhlmann, le Pont des Planches, 35340 Liffré **avant le mercredi 30 juin 2010** (chèques à l'ordre de l'Échiquier du Pays de Liffré).

Les joueurs titrés (à partir de Maîtres FIDE ou Maître FIDE féminins) sont invités.

Les adhérents de l'Échiquier du Pays de Liffré sont exemptés des droits d'inscription.

## ***Article 6 : prix***

Les prix (non cumulables) du tournoi principal sont (total : 500 € sous réserve de 80 inscrits, 400 € minimum) :

### **Prix garantis :**

- 1<sup>er</sup> prix : 200 € et coupe
- 2<sup>e</sup> prix : 100 €
- 3<sup>e</sup> prix : 50 €
- Meilleure féminine : 50 €

**Prix à titre indicatif** (sous réserve de 80 inscrits et de 10 inscrits dans chaque catégorie)

- meilleur <2000 : 20 €
- meilleur <1800 : 20 €
- meilleur <1600 : 20 €
- meilleur non classé : 20 €
- meilleur jeune (Ppo à Min) : 20€

La liste définitive des prix distribués sera affichée au plus tard à l'issue de la 4<sup>e</sup> ronde.

Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix du tournoi principal seront partagés au système Hort.

Dans les tournois jeunes et petits pions, des coupes (pour les premiers) et des médailles (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) seront attribuées aux trois premiers joueurs de chaque catégorie (pupille à minime pour le tournoi jeunes, petit poussin à poussin pour le tournoi petits pions), sous réserve de 10 inscrits par catégorie.

Pour toutes les attributions de prix et lots, les départages adoptés sont dans l'ordre : Buchholz tronqué, Buchholz et performance (l'ordre des grilles calculé par le logiciel PAPI version 3.1 sera la référence unique).

## ***Article 7 : dispositions particulières***

Tout joueur sera exclu après deux forfaits.

Tout contrevenant au présent règlement pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Tout téléphone qui sonne en cours de partie fait perdre immédiatement la partie à son propriétaire.

## ***Article 8 : arbitrage***

L'arbitre principal des 3 tournois homologués est Yvon Martin. Il sera assisté de Pascal Aubry, arbitre candidat, et d'autres arbitres suivant opportunité.

## ***Article 9 : localisation***

L'open se déroule à l'espace intergénération, 7 rue des Ecoles, 35340 Liffré. Les parties ont lieu dans la salle Méliès. Les blitz et analyses sont interdites dans la salle de jeu et doivent se dérouler dans le hall Doisneau.

## ***Article 10 : droit à l'image***

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent l'Échiquier du Pays de Liffré à publier, dans le cadre de leur site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos à propos de l'open de Liffré sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs.